

**Monsieur Bolloré,
aimez-vous tant l'édition
que vous ne pouvez songer
à en posséder
moins de la moitié?**

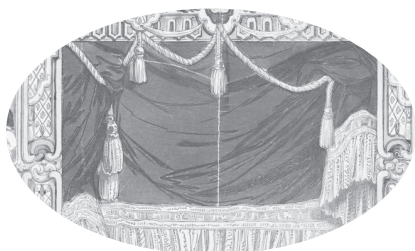
Depuis vingt ans, les mouvements de concentration dans l'édition n'ont fait que prendre de l'ampleur. Ce que l'on appelle croissance externe aura été un des moyens pour des groupes d'édition expérimentés de se diversifier. Cela n'aura entravé en rien la diversité d'une production éditoriale assurée aussi par une multitude de maisons petites, souvent très petites, aussi inventives qu'engagées.

Mais il y a aussi des entrants, nouveaux, qui préfèrent les grands portails aux portes de services. En moins de dix ans, le groupe de Vincent Bolloré a mis la main sur des grands médias, télévision, radios, presse, avant de reprendre le second groupe dans l'édition française, Editis, et d'y ajouter, par la reprise progressive des actions du groupe Lagardère, le premier groupe français, et troisième groupe international, Hachette.

La fusion Hachette-Editis qui se profile constitue un mono-pole, qui possédera plus de la moitié de l'édition en France. Depuis les auteurs jusqu'aux lecteurs, sur l'édition, sur les librairies, les effets de son monopole sont non seulement redoutables, mais ils sont liberticides. Nous devons tous nous y opposer.

Nous, libraires indépendants, avons décidé en janvier 2022 d'unir nos efforts pour témoigner collectivement de notre résolution à combattre cette fusion. Notre avocate Isabelle Wekstein est en charge de notre dossier auprès de la Commission de Bruxelles. Cette action se joint à celle d'éditeurs, Actes-Sud, L'école des Loisirs, Gallimard, Verdier, Sabine Wespieser, Liana Levi, Zulma, des associations d'auteurs représentés par le Conseil National des Écrivains, et de librairies représentées par le Syndicat de la Librairie Française.

Nous espérons que Bruxelles saura entendre les voix de nous tous, qui défendons le présent et le futur des livres que vous attendez.



Prologue. Au théâtre. Comédie. Tragédie.

Nicolas Sarkozy n'a aucune hésitation lorsqu'il s'agit d'offrir son aide à un ami. Répondant à *Livres-Hebdo* à un extravagant entretien, l'infatigable ancien président de la République ne révèle pas seulement des secrets sur ses vies parmi les livres, lecteur et écrivain, il s'emploie à vouloir convaincre le lecteur de l'incroyable opportunité de la fusion du groupe Hachette dans le groupe Vivendi, propriété de Vincent Bolloré, l'ami. Le soutien d'un ancien président, invité de toutes les grandes instances politiques, expert en objectifs industriels comme en grands projets économiques, ne se refuse pas, même dans les circonstances judiciaires où il se trouve. Pourtant, ici sous la couverture du magazine professionnel, l'enjolivure est excessive et oriente l'ensemble de l'entretien vers un théâtre que nous connaissons bien. *Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour?* Ou bien : *Le fils du Grand Turc dit cela de moi?* Ou pourquoi pas : *Je suis amoureux d'une personne de grande qualité, et je souhaiterais que vous m'aidassiez à lui écrire quelque chose dans un petit billet que je veux laisser tomber à ses pieds.* Bourgeois ou gentilhomme, peu importe. Le sujet est bien trop grave pour se contenter d'en souligner les côtés comiques. Renonçons donc à l'ironie. On devrait se satisfaire d'une cible manquée, tant le pouvoir de conviction de l'ancien président est émoussé, s'il ne subsistait la réalité d'une menace. Et cette menace se précise, avec son vocabulaire et sa syntaxe juridique, avec ses cabinets d'experts, avec ses cortèges de lobbyistes, et

de politiciens de couloirs. Une menace envers laquelle nous ne devons pas cesser de manifester notre désaccord. Les lignes qui suivent ont pour objet d'argumenter ce désaccord, de soutenir les termes d'un refus. Nous y reprenons le cours d'une histoire récente, dans laquelle se constitue la possibilité d'un monopole. Nous y verrons que seule la Commission de Bruxelles est le lieu dont nous attendons la même détermination que la nôtre, celle des professionnels. Nous aurons besoin de la voix des lecteurs, aussi nombreux que possible, puisque la voix de nos gouvernants, celle de l'état, celle de nos ministres, de notre président, restent dans le refuge du silence.

Coulisses.

Les suites de l'OPA lancée en avril dernier par le groupe Bolloré pour prendre la majorité dans le groupe Lagardère étaient attendues depuis de longs mois, depuis la fin du contrôle de son groupe par Arnaud Lagardère. Le 25 mai, il a été annoncé que 55 % des actions du groupe fondé par Jean-Luc Lagardère sont désormais la propriété de celui de Vincent Bolloré. Et ce n'est pas fini. À l'issue de l'OPA, mi-juin, cette majorité sera encore consolidée. Lorsque cette phase sera achevée, la Commission de Bruxelles aura à statuer sur la validité de cette acquisition. La décision de la Commission que nous attendons est celle de ne pas autoriser cette acquisition, dont les conséquences seraient catastrophiques dans le domaine des médias et de l'édition, et en particulier celle de fusionner, dans le secteur du livre, les groupes Editis et Hachette.

En scène !

Depuis la fin de l'année 2021, un certain nombre d'acteurs du secteur ont pris l'initiative de s'opposer à cette fusion en déposant un recours auprès de la Commission. Cette dernière a reçu, dans une phase de « pré-notification », les témoignages des entreprises qui se sont lancées dans ces actions juridiques. Les éditions Gallimard, représentées par leur P-D-G. Antoine Gallimard, dans une action en concertation avec des maisons indépendantes (Verdier, Liana Levi, Sabine Wespieser, Zulma), dont une filiale de Gallimard (le CDE) assure la diffusion, mènent cam-

pagne avec leur cabinet d'avocats. Isabelle Weckstein, du cabinet WAN, assure plusieurs actions coordonnées au nom d'éditeurs (Actes-Sud, L'École des Loisirs), au nom des auteurs (le Conseil Permanent des Écrivains qui en rassemble les principales organisations), au nom des libraires à travers leur représentation au SLF (Syndicat de la Librairie Française), au nom enfin d'un groupe informel mais déterminé de quinze librairies indépendantes parmi les plus réputées de Paris et de province.

Scénarios.

Entre décembre 2021 et février 2022, la presse et les médias ont relayé à leur manière les conséquences de la fusion à venir. Cela a donné lieu trop souvent à la production d'un *storytelling*, dont le propriétaire du groupe aura été au centre. On a ainsi vu fleurir un grand nombre de portraits de Vincent Bolloré et de sa famille. Dans ces récits du type *de quoi Bolloré est-il le nom?*, la Bretagne, l'Afrique, l'engagement catholique, l'aventure humaine, la stratégie, un avenir radieux... L'abondance des récits, des images, volontairement ou non hagiographiques, épuise le lecteur, occupe indûment son attention (son « temps de cerveau disponible »). Cette incessante communication a touché parfois au cœur du système et aux dangers d'une concentration dont, par exemple, les équipes Canal + ou Europe1 ont été victimes. Ainsi on saura gré à quelques journalistes plus déterminés à alimenter un débat qui touche aux indépendances et aux libertés, pour avoir donné des informations suffisamment inquiétantes, économiques et politiques, ou révélé des éléments plus personnels de la vie de l'entrepreneur et de ses engagements politiques. Ainsi du *Monde*, de *Libération*, de *l'Obs* ou de *Marianne*, ainsi de *Médiapart* et de nombreux médias en ligne, entre autres. La guerre sans nom à l'est, en Ukraine, a interrompu dans l'extrême-ouest de l'Europe cette avalanche de portraits d'un *tycoon* à la française et de la France Afrique, dont la fortune figure chaque année dans le classement de Forbes.

Production.

Sous la prose asphyxiante du récit de la vie d'un premier de cordée, la réalité d'un secteur économique dans un moment de basculement. Celui du livre reste la première des industries culturelles. Elle a été

passablement bousculée dans les années 80 et 90, les nombreuses maisons de taille moyenne qui la constituaient dans sa diversité passant progressivement de structures familiales indépendantes, assurant leur distribution, à une filialisation par l'appropriation de groupes financiers. Ainsi, en moins de trente ans, deux groupes principaux, Hachette et Editis (à l'origine Groupe de la Cité), ont-ils pris, par une incessante croissance externe, une place majeure dans le paysage éditorial. La fusion de ces deux groupes se réaliserait en 2022 sous l'autorité financière d'un nouveau venu dans le secteur : le groupe Vivendi, groupe de médias, presse et télévision, propriété de Vincent Bolloré depuis 2014, a acquis Editis en 2018. La fusion de ces deux groupes octroierait à son propriétaire plus de 50 % du marché du livre en France, et une impossible position dominante. Impossible, lorsqu'on sait les conséquences auxquelles cette domination soumettrait tous les maillons d'une chaîne du livre qui, de par les effets d'une vertueuse régulation, maintiennent avec détermination, engagement et une fragile solidarité, les équilibres nouveaux issus des quatre dernières décennies.

Les acteurs.

La solidarité des auteurs, des éditeurs et des libraires, ne s'appuie sur aucun traité, elle tricote la passion partagée des livres, elle est effective et veut être efficiente. On y associe le goût de la création à l'obsession des fonds et des catalogues, souvent un sentiment amical pour des « maisons », parfois la nostalgie de demeures égarées dans des transactions malheureuses ou malveillantes, qui souvent les aura dénaturées. C'est d'avoir justement assisté dans la période de concentration dans l'édition, à des habillages de maisons, réduites à leur nom, à l'usage d'une marque, que nous devons notre obsession de l'indépendance. Parce que l'indépendance est souvent la condition du catalogue et du fonds qui est entretenu, réimprimé. Ces fonds sont l'expression active, vivante d'un temps long. Ce temps long réside dans quelques trop rares maisons historiques qui en connaissent la valeur, jalouses de leur indépendance et de leur capacité de décision, il est aussi éparpillé heureusement dans un nombre illimité de petites, voire toutes petites maisons qui assurent, comme l'affirme Pasolini, *la lumière nécessaire des lucioles, les lueurs survivantes des contre-pouvoirs*.

Les critiques.

Plusieurs maisons historiques, Gallimard, Actes-Sud, L'École des Loisirs, Le Seuil (représentée par Média-Participation), Verdier, Liana Levi, Zulma, Sabine Wespieser, s'opposent par un recours à Bruxelles à la fusion. Nos librairies, dans le cadre d'une action qui va dans la même direction, s'associent à elles, tout autant qu'elles affirment représenter toutes ces lucioles dont dépend la diversité des fonds qu'elles animent au quotidien. La domination écrasante du marché redoutée et refusée compromet cette diversité dans sa nature comme dans son esprit. La diversité n'est pas la quantité, encore moins la surproduction qui affecte trop souvent l'édition et éloigne les lecteurs plutôt qu'elle ne les ramène vers les librairies. Pour autant, nous ne sommes ni dupes ni idéalistes, nous savons que le temps court, voire très court, des succès aide à édifier le temps long des œuvres qui en possèdent les gènes. Les règles économiques de nos équilibres ne nous échappent pas. Mais nous savons aussi que l'appel du profit surabondant du temps court est une voie qui sait flatter les assemblées d'actionnaires. À l'appui de l'avenir radieux auquel ils nous convient, et avec la complicité de quelques politiques (ainsi de Nicolas Sarkozy!), les projets décrits par les tenants de la fusion se réfèrent ainsi à l'industrie des images, aux plateformes conquérantes, aux séries qui éloignent des livres tout autant que des films, qui démonétisent librairies, bibliothèques et cinémas, aux « synergies » qui lient romans et scénarios. Autrement dit, ces projets vont accélérer le temps court, l'éphémère, la dépendance, le formatage des goûts, l'écrasement des styles littéraires, la fabrication de produits adaptés à la vitesse pour les essais ou pour la transmission des savoirs, l'éloignement des sciences humaines et sociales et des outils qui interprètent le monde. Les techniques du marketing n'ont pas épargné notre univers des livres, pourtant encore riche d'une certaine capacité d'immunité contre ces virus. Cette capacité aura tout le mal du monde à résister à l'appropriation de plus de la moitié du secteur de l'édition, aux moyens de communication que possède Vivendi pour occuper les temps de cerveaux disponibles, aux moyens financiers pour acheter ce dont ils auront besoin pour renouveler leur temps court, pour fabriquer des best-sellers, pour priver leur concurrence de la place ici et là, dans les médias, dans des réseaux de commercialisation, sur internet. Et que dire de l'indépendance, du moins de l'autonomie, des filiales des deux grands groupes, lorsque nous aurons assisté fin mars au départ de Sophie de Closets des éditions Fayard dans des conditions dont le journal *Le Monde* nous a fait le récit détaillé, sans manquer d'évoquer l'origine politique de la

mise à l'écart, sous la pression (encore?) de M. Sarkozy? Qualifierions-nous de moliéresque cet épisode d'une vie de princes et de dévots s'il ne venait signifier la fragilité des libertés qui sont la finalité des livres et des éditeurs?

Les spectateurs et les acteurs.

Alors, nous voulons résister à tout ce qui pourrait dégrader, corrompre le temps long et espéré des œuvres. Nos libraires se nourrissent d'une littérature sans autre âge que l'éternité qui les porte, quand elle s'y destine. Chaque année, des romans, des récits, des essais, prennent le chemin d'un avenir où elles se frotteront aux traductions du latin, du grec et du sanscrit, aux épopées médiévales, aux engagements des Lumières ou aux éveils poétiques du romantisme. Libraires, nous sommes à l'affût de ces livres, dont nous voulons porter la voix, en « créer le son », ainsi que le disait Jérôme Lindon. Il faut de la diversité, des lieux de nature différente, pour accueillir ces livres, en prendre les risques de l'édition (lecture, conseil, accompagnement, fabrication). Les maisons dans lesquelles nous trouvons ces voix que nous accompagnons au long cours, ne répondent pas toujours aux exigences des contrôles de gestion. Mais les lecteurs savent en reconnaître la valeur, le courage et encore une fois la détermination.

Somme toute, qu'avons-nous comme ambition commune, libraires, éditeurs, auteurs, lorsque nous unissons nos efforts? Nous opposer à la fusion et demander son interdiction, c'est permettre de continuer le travail que nous assurons en commun, solidairement.

Pour la collectivité des libraires
Christian Thorel

Liste des libraires engagés dans la procédure auprès de la Commission de Bruxelles

L'Esperluète à Chartres	Mille Pages à Vincennes
Lucioles à Vienne	Le Failler à Rennes
Tonnet à Pau	Dialogues à Morlaix
La Machine à lire à Bordeaux	Maupetit à Marseille
Passages à Lyon	Le Divan à Paris
Le Square à Grenoble	Les Cahiers de Colette à Paris
Ombres Blanches à Toulouse	L'Arbre à Lettres à Paris